



SEPTEMBRE 2025

PAGE 1

BAULNE INFO N° 118



Mairie

102 route de Corbeil

91590 BAULNE

Tel 01 64 57 60 71

Mail

accueil.mairie@baulne.fr

Bureaux ouverts

**Les lundi et samedi matin
de 9h00 à 11h45**

**Les mardi, jeudi après-midi
de 14h00 à 17h45**

vendredi

**de 9h00 à 11h45 et de 14h00
à 17h45**

Fermé le mercredi

DANS CE NUMÉRO :

Edito du maire Au conseil municipal, Cérémonie du 11 novembre, Etat civil, Urbanisme	1 2-3
Urbanisme suite, La biodiversité, Suivre les Balbuzards,	4 & 5
Préserveons la propreté de notre commune, EVEP	6
Informations SIREDOM	7
Promenades autour de l'eau, Le CMJ	8
Retour sur la fête du village	9
Le Centre de loisirs, Un automne animé dans notre commune	10 & 11
Travaux, Environnt. et Patrimoine	12 & 13
Inauguration des entrées de villes, Espace France Rénov	14
Le Parc Naturel régional du Gâtinais français	15
Un petit geste pour la planète, La recette de l'automne	16 & 17
Le groupe scolaire	18 & 19
Baulne d'Antan et d'Aujourd'hui, Baulne et son histoire	20 & 21
L'ABV	22 & 23
Asso : Les Petits Baulnois, l'APEB, le panier solidaire	24 & 25
Vie pratique, Agenda	26 à 28

L'Edito du Maire

Chères Baulnoises, chers Baulnois,

L'été touche à sa fin et, avec lui, les beaux moments de convivialité et de détente que nous avons partagés. C'est désormais l'heure de la rentrée, marquée cette année par une évolution importante pour notre école : l'ouverture d'une 7ème classe. Cette décision des services de l'Education Nationale permettra d'accueillir nos enfants dans de meilleures conditions et de renforcer la qualité de l'enseignement.

D'autres rendez-vous attendent nos jeunes élèves, à savoir le lancement de la préparation de la classe de neige pour les CM1 et CM2 qui aura lieu en janvier 2026. Une belle aventure humaine et éducative proposée aux jeunes Baulnois proposée depuis de très nombreuses années et qui promet d'être riche en découvertes et en souvenirs.

L'automne s'annonce lui aussi dynamique, avec plusieurs manifestations sur notre territoire. Ces moments de rencontre et d'échange contribuent à la vitalité de notre commune et nous espérons vous y voir nombreux.

Vous trouvez certaines informations dans ce numéro du Baulne Info et

nous vous joignons également les flyers.

À l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, la commune entre dans une période de réserve électorale. Les communications institutionnelles se feront donc plus sobres et plus neutres d'ici là, dans le respect des règles en vigueur. Cette période n'empêchera cependant pas le maintien des actions engagées.

Vous trouverez dans ce nouveau numéro du Baulne Info des informations sur la vie communale, mais aussi sur le territoire élargi (PNRGF, SIREDOM, etc.), ainsi que des renseignements pratiques.

Ce bulletin est le vôtre, n'hésitez pas à devenir contributeurs !

Que vous souhaitiez partager une anecdote, une histoire, une astuce ou une passion, vos articles sont les bienvenus.

Vous pouvez les envoyer à l'adresse : accueil.mairie@baulne.fr.

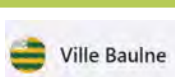
Bonne lecture et belle rentrée à toutes et à tous.

Xavier GUILBERT

Vous trouverez toutes les dates des événements en Essonne sur
<https://www.ligue-cancer.net/91-essonne/agenda/les-evenements-octobre-rose-2025>



SCANNEZ moi



Au conseil municipal

Au Conseil Municipal du 25 juin 2025



- **Délibération n° 2025/20** – Adhésion à la convention de mise à disposition du service commun des autorisations du droit des sols (ADS) de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE) en matière d'enseignes, pré-enseignes et de publicités
Approuvée à l'unanimité
- ♦ **Délibération n° 2025/21** – Participation financière des parents à la classe de neige 2026
Approuvée à l'unanimité
- ♦ **Délibération n° 2025/22** – Indemnité enseignantes classe de neige 2026
Approuvée à l'unanimité
- ♦ **Délibération n° 2025/23** – Convention d'occupation du domaine public avec TOTEM France pour l'installation d'une antenne pour réseaux et communications électroniques parcelle n° 0121 section AK, sur la RD 191
Approuvée à l'unanimité
- ♦ **Délibération n° 2025/24** – Convention de mise à disposition d'une salle du bâtiment périscolaire au bénéfice de l'association les P'tits Baulnois
Approuvée à l'unanimité
- ♦ **Délibération n° 2025/25** – Approbation du rapport triennal local de suivi d'artificialisation des sols
Approuvée à l'unanimité
- ♦ **Délibération n° 2025/26** – Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val d'Essonne dans le cadre d'un accord local
Approuvée à l'unanimité
- ♦ **Délibération n° 2025/27** – Renouvellement et actualisation du contrat de concession pour la distribution publique de gaz naturel sur la commune avec GRDF
Approuvée à l'unanimité

Cérémonie du 11 novembre



La municipalité de **Baulne** vous invite à participer à la cérémonie commémorative du **11 novembre**, journée du souvenir en hommage aux soldats morts pour la France.

Nous vous donnons rendez-vous le **11 novembre à 10h30** devant le **monument aux morts** pour un moment de recueillement et de mémoire.

Votre présence témoignera de l'importance de ce devoir de mémoire et de la reconnaissance que nous portons à celles et ceux qui ont donné leur vie pour notre pays.

La cérémonie sera suivie d'un **vin d'honneur offert par la municipalité**.

État civil

NAISSANCE :

Le 06/06/2025 CHAKIR Salma
 Le 15/07/2025 DUCHÊNE Théo
 Le 26/08/2025 DE ARAUJO Hugo



PACS :

Le 26/07/2025 Monsieur DE OLIVEIRA Enzo et Madame VOULMINOST Coralie



DECES :

Le 15/06/2025 Madame Sylviane GILLES 85 ans
 Le 06/07/2025 Madame Josette ORSINGHER ép. DEFRISE 71 ans
 Le 26/07/2025 Monsieur Jean (Claude)STRANART 73 ans



Urbanisme

Déclarations Préalables :

- Installation de 4 panneaux solaire, 1 Bis rue de Boigny, arrêté du 02/06/2025
- Remplacement du râdome existant par un nouveau et remplacement de 3 antennes par 6 antennes, Terrain Communal RN 191, arrêté du 12/06/2025
- Réfection d'un grillage de clôture, 26 rue de Boigny, arrêté du 12/06/2025
- Remplacement des clôtures et du portail, 8 rue de la Tourbière, arrêté du 17/06/2025
- Création d'un nouveau poste de répartition et de distribution publique d'énergie électrique, Allée du Mazelin, arrêté du 07/07/2025
- Installation de 10 panneaux photovoltaïques, 40 route de Corbeil, arrêté du 07/07/2025
- Isolation des murs extérieurs, 10 Impasse de la Justice, arrêté du 10/07/2025
- Installation d'une véranda ouverte sur terrasse existante, 2 Allée du Mazelin, arrêté du 18/07/2025
- Installation de 14 panneaux photovoltaïques, 39 route de Corbeil, arrêté du 21/07/2025
- Remplacement de 2 portails et un portillon, 58 rue des Saussaies, arrêté du 21/07/2025



Permis de Construire :

- Réaffectation grange en surface d'habitation, 29 rue de Boigny, arrêté du 19/08/2025

Permis de démolir :

- Démolition des murs du bâtiment, Rue de la gare, arrêté du 07/07/2025

Autorisation Préalable :

- Réaménagement de la surface de vente du magasin ALDI, 35 route de Corbeil, arrêté du 17/07/2025
- Pose d'une enseigne sur façade, 52 route de Corbeil, arrêté du 17/07/2025

Urbanisme, suite ...

Posséder un terrain en zone naturelle représente à la fois un privilège et une responsabilité particulière. Ces espaces précieux, classés en "zone N" dans le Plan Local d'Urbanisme, sont des sanctuaires de biodiversité que la réglementation protège de l'urbanisation.

Si vous êtes propriétaire d'un tel terrain ou envisagez de le devenir, vous vous demandez certainement quelles activités vous pouvez y développer tout en respectant sa vocation environnementale.

Les zones naturelles, ou zones N, sont des secteurs protégés au sein des documents d'urbanisme, comme le PLU. Elles sont classées pour préserver leurs caractéristiques écologiques, paysagères ou forestières. Ces zones peuvent inclure des forêts, des terres agricoles, des espaces verts et des milieux humides. L'objectif principal est de limiter l'urbanisation et de protéger l'environnement, tout en favorisant la conservation de la biodiversité.

Dans les zones N, la constructibilité est très limitée. Seules les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou forestière peuvent être autorisées. Les projets de construction doivent respecter les règles établies dans le PLU, et les différentes réglementations en vigueur (code de l'urbanisme, code de l'environnement...).

Les zones naturelles sont classées pour diverses raisons, notamment pour prévenir les risques environnementaux, comme les inondations, et pour protéger des écosystèmes sensibles. La classification vise à maintenir l'intégrité des écosystèmes et à promouvoir la conservation des paysages naturels.

La préservation du caractère naturel du site impose certaines restrictions qu'il est important de connaître. Les constructions y sont interdites, tel que habitation, abri de jardin, piscine, serre, carport, pergola, mobil-home, tini house..., les bâtiments commerciaux ou les installations industrielles.

Les modifications du terrain sont également proscrites comme les terrassements, l'imperméabilisation des sols (dalle de béton...) ou le drainage des zones humides.

Les éléments du paysage naturel ne doivent pas être arrachés, et ceux venant à disparaître doivent être remplacés. Afin de préserver ou remettre en état les continuités écologiques ou de faciliter l'écoulement des eaux, les clôtures doivent être transparentes hydrauliquement, et doivent permettre le passage de la petite faune. Elles doivent être constituées d'un grillage de maille minimale de 10 centimètres par 10 centimètres.

Avant d'entreprendre un projet dans une zone naturelle, il est essentiel de consulter le règlement écrit du PLU de la commune pour comprendre les règles spécifiques qui s'appliquent. Cela permet de s'assurer que le projet respecte les objectifs de préservation et les réglementations en vigueur.

Pour connaître si votre parcelle est en zone N, vous pouvez consulter le plan de zonage (règlement graphique) de Baulne. Site : www.Ville-Baulne.fr Urbanisme Géoportail, et sur Application IntraMuros, rubrique urbanisme



- Les zones U : zones urbaines destinées à l'habitation
- Les zones Ue : zones urbaines destinées aux équipements collectifs
- La zone AUa : zone à urbaniser
- La zone AUb : zone à urbaniser spécifique au renouvellement urbain de la ferme forteresse de Mauny
- La zone AUc : zone à urbaniser spécifique au parc du château
- La zone A : zone agricole
- La zone Ap : zone agricole à protéger en raison de la qualité des paysages
- La zone Ae : zone agricole destinée à l'exploitation pétrolière
- Les zones N : zones naturelles
- La zone Ni : zone naturelle destinée aux activités et installations de loisirs

Biodiversité

Préserver la Biodiversité

Préserver la biodiversité grâce au passage des drones avant le fauchage des jachères.

A Baulne et dans toute l'Ile-de-France, les jachères jouent un rôle essentiel pour la biodiversité.

Avant le fauchage de ces jachères, un geste simple mais précieux est mis en place : le passage des drones qui parcourent les champs afin de repérer et protéger la petite faune qui s'y trouve refuge.

En effet, de nombreux animaux utilisent les jachères comme habitat : chevreuils, lièvres, faisans, perdrix, renards, busards et œdicnèmes criard... Lorsque la fauche mécanique commence, ces espèces risquent d'être piégées, souvent avec des conséquences dramatiques. Le passage de drones permet de faire lever les animaux, de repérer des nids ou de signaler des zones sensibles avant l'arrivée des machines. Deux méthodes sont utilisées : La capture temporaire : les faons, incapables de fuir, sont délicatement placés en caisse, garnie de foin, puis relâchés après la fauche. Les chevrettes retrouvent leur petit peu après.

Le guidage à distance : les animaux mobiles sont dirigés hors de la zone à risque, sans manipulation par des techniciens et bénévoles dans les champs. Cette tradition, qui allie bon sens paysan et conscience écologique, contribue à limiter les pertes et à maintenir l'équilibre dans nos campagnes.

Au – delà de l'aspect pratique, c'est aussi une belle école de la nature pour les jeunes générations. Préserver la diversité, c'est préserver la richesse de nos paysages et la santé de nos écosystèmes. A Baulne cette opération a été réalisée au printemps dernier grâce à l'initiative du président de la chasse et de l'exploitant agricole en collaboration avec les techniciens de la FICIF (Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Ile-de-France Ouest).

Suivre la vie des Balbuzards pêcheurs en Essonne

Premier département d'Ile-de-France à accueillir un couple de balbuzards, l'Essonne a installé des caméras afin d'observer leur comportement, ainsi que d'autres espèces protégées. Suivez-les en direct !

De nombreuses espèces animales remarquables sont présentes sur le territoire essonnien. Dans le but d'approfondir notre compréhension de certaines d'entre elles, d'obtenir des informations supplémentaires sur leur comportement, leur nidification, ou leur régime alimentaire, des caméras ont été installées dès 2023 sur différentes zones stratégiques. Cette action répond à un double objectif scientifique et pédagogique.

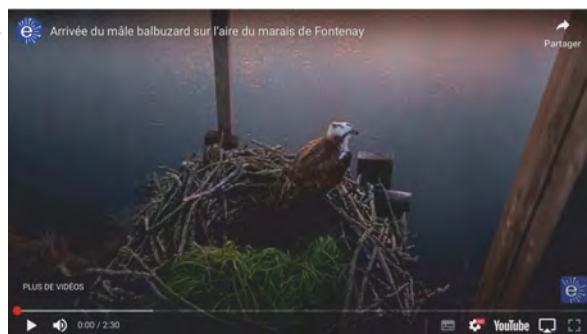
Dans le détail, les constructions réalisées sont : deux aires de nidification artificielles pour le Balbuzard pêcheur (Marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte); un radeau artificiel pour la Sterne Pierregarin (Marais de Fontenay-le-Vicomte); deux nichoirs pour le Faucon crécerelle (façades de l'Hôtel du Département à Evry-Courcouronnes).

Dans la cadre du suivi du dispositif, si vous observez la présence d'un oiseau (quelle que soit l'espèce), d'un autre animal, ou un comportement remarquable, n'hésitez-pas à nous envoyer le jour et l'heure de celle-ci à l'adresse espaces-naturels-sensibles(at)cd-essonne.fr afin que nous puissions archiver cette séquence vidéo.

Grâce à ces dispositifs, rentrez en toute discrétion dans l'intimité de ces 3 espèces ! Les images sont en accès libre sur la page dédiée Webcams

Conseil départemental de l'Essonne :

<https://www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/patrimoine-naturel/webcams>



Ensemble, préservons la propreté et l'agrément de notre commune

Depuis l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des voiries et des espaces verts, la nature reprend progressivement ses droits. Cette évolution bénéfique pour l'écosystème implique cependant de repenser notre manière de maintenir notre cadre de vie.

Nos agents communaux interviennent régulièrement pour nettoyer et entretenir l'ensemble du domaine public. Malgré leur engagement, ces efforts ne suffisent pas à eux seuls à préserver la qualité de notre environnement. **C'est pourquoi la participation de chacun est indispensable.**

Ce que chacun peut faire

Afin de limiter le développement excessif de la végétation, **propriétaires et locataires sont invités à entretenir les abords de leur habitation**, côté rue, sur toute la largeur de leur façade et jusqu'en limite de propriété.

Cela inclut notamment :

- Le retrait des mauvaises herbes, feuilles mortes, fleurs ou fruits tombés,
- Le désherbage régulier, par arrachage ou binage.



Quelques rappels utiles pour le bien-vivre ensemble

Pour garantir un village propre, sûr et agréable à parcourir pour tous, merci de veiller aux points suivants :

- **Laisser un passage libre de 1,20 m à 1,40 m** sur les trottoirs pour permettre la circulation des piétons, notamment des personnes à mobilité réduite, les poussettes.
- **Tailler les haies** à l'aplomb du domaine public, à une hauteur maximale de 2 mètres.
- **Élaguer les arbres en limite de propriété** afin qu'aucune branche ne dépasse sur la voie publique.
- **En période de neige ou de gel**, dégager les trottoirs jusqu'au caniveau et, si nécessaire, saler, sabler ou poser de la sciure pour prévenir les glissades.
- **Ramasser les déjections canines** : des sacs et poubelles sont à disposition dans plusieurs points du village. (*)

Un geste citoyen, un village plus agréable

Par des gestes simples et un engagement partagé, nous pouvons tous contribuer à faire de notre commune un lieu propre, accueillant et agréable à vivre pour chacun.

Merci à tous pour votre implication !

(*) **Rappel** : conformément à l'arrêté municipal, les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. En cas d'infraction, une amende de **135 €** est encourue.



Essonne Verte Essonne Propre



Pour notre commune, cette opération aura lieu le **dimanche 28 septembre 2025**. Nous vous attendons nombreux pour maintenir notre village propre et agréable. Rdv au groupe scolaire à partir de 9h30. Tout le matériel nécessaire est fourni. A la fin de cette matinée, un pot sera offert et un goodies sera remis à chaque participant.



Informations du Siredom

Le logo du SIREDOM organisme qui gère les déchets a changé :

Conditions d'accès pour les particuliers : Les titulaires du badge Siredom peuvent accéder aux 27 éco-centres (badge nominatif et à durée illimitée).



Les conditions d'accès sont les suivantes :

- Nombre de passage limité à 52 par an maxi (hors déchets verts)
- 5m³ par passage maximum
- Le nombre de véhicules dans les éco-centres sera limité selon la taille du site

Obtenir un badge d'accès :

Pour obtenir un badge, créez un compte en ligne (<https://siredom.ecocito.com/>). Votre Mairie ou votre Communauté de communes ou d'agglomération vous contactera pour vous délivrer votre badge. Consultez l'annuaire des collectivités du Siredom : (<https://www.siredom.com/vos-dechets-au-quotidien/annuaire-des-collectivites-a-competence-collecte-des-dechets/>).

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une pièce d'identité

Remplacer son badge d'accès :

En cas de perte ou de vol de votre badge d'accès, veuillez contacter votre Mairie ou votre Communauté de Commune ou d'Agglomération pour faire une demande de remplacement.

L'unité de tri des biodéchets du CITD entre en service.

Le 1er juillet marque une étape importante dans la gestion des déchets en Essonne : **l'unité de tri des biodéchets du Centre Intégré de Traitement des Déchets (CITD)** du Siredom, située à Vert-le-Grand, entre officiellement en fonctionnement. Depuis cet été, **quatre intercommunalités majeures du territoire** bénéficient de ce service.

La loi et l'esprit de la loi

Ce projet s'inscrit pleinement dans le cadre de la **loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire)** en proposant une solution de tri à la source des biodéchets pour les zones urbaines. **Une solution complémentaire au compostage développée** afin de **permettre à chacun de trier ses biodéchets**, selon ses contraintes et son cadre de vie.

Cette nouvelle loi évite l'incinération de matières comprenant 80% d'eau pour garantir une **meilleure valorisation des biodéchets et leur retour à la terre**. Ainsi, au-delà de l'aspect réglementaire, l'enjeu est environnemental avec des matières qui représentent **un tiers des ordures ménagères** des Français. Il s'agit d'une nouvelle **opportunité en faveur de l'économie circulaire** sur le territoire, permettant de **réduire le bilan carbone** de la gestion des déchets, de produire de l'énergie et d'améliorer la qualité des sols.

Notre territoire (CCVE) pourra bénéficier prochainement de ce nouveau service et nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur l'avancement de cette nouvelle démarche.

En savoir plus : <https://www.siredom.com/a-partir-du-1er-juillet-lunite-de-tri-des-biodechets-du-citd-entre-en-service/>.

Promenades au bord de l'eau

La municipalité veille régulièrement à l'entretien des espaces naturels et publics, les abords des étangs, les chemins communaux. Ces actions contribuent à offrir un cadre de vie agréable, sécurisé et respectueux de l'environnement pour l'ensemble des habitants et propice aux promenades :

10 promenades au bord de l'eau à découvrir :

Le Siarce propose désormais en ligne 10 itinéraires de balades familiales le long de la rivière Essonne et de ses affluents. Accessibles à tous, ces parcours vont de 1,5 à 5,4 km (30 min à 1h30) et privilégient la nature, de faible difficulté pour permettre à toutes les générations d'en profiter.



Chaque promenade est détaillée sur le site du Siarce, avec indications, points d'intérêt et lien vers l'application « IGN Rando » pour un suivi GPS.

👉 Les 10 promenades :

Ces balades sont une belle occasion de (re)découvrir la richesse de notre territoire et de mieux le préserver.

1. Au cœur de Robinson
2. Autour du domaine de Montauger
3. Le moulin d'Écharcon
4. Autour du ru de Misery
5. Les marais de Fontenay

6. Les étangs de Vert-le-Petit
7. L'Essonne à Baulne et Itteville
8. Le ru de Cerny
9. Entre Courdimanche et Boutigny
10. La Velvette à Boigneville

👉 Plus d'infos et itinéraires : www.siarce.fr/toutes-les-promenades

Le Conseil Municipal des Jeunes



Cette année, les CMJ organise une **bourse aux jouets**, un moment pour faire de bonnes affaires et donner une seconde vie aux jeux et jouets.

Tous les bénéfices de cette vente seront reversés au profit du Téléthon qui aura lieu le **6 décembre 2025 à la salle Pouteau à partir de 10h30**.

Pour se faire, une collecte de jeux et jouet en bon état, propre et complet, commencera à partir du 06 octobre.

Vous pourrez les déposer en mairie **jusqu'au 15 novembre**, pendant les heures d'ouverture.

Merci par avance de votre générosité.

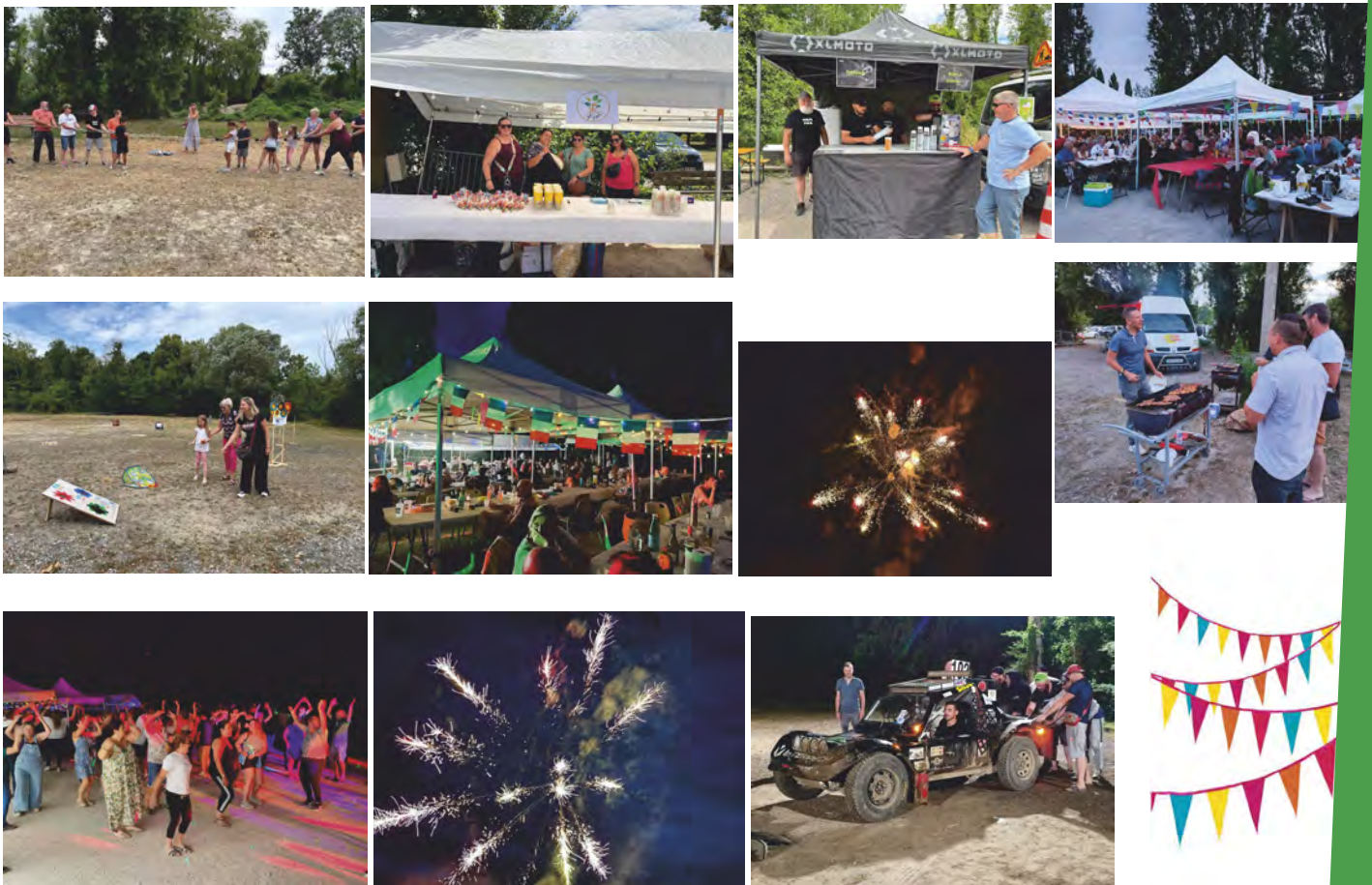


Retour sur la Fête du village

La fête du village, organisée par la commune en partenariat avec les associations ABB, ABV, Davot Racing et APEB, a rencontré un vif succès. Les Baulnois, en famille ou entre amis se sont retrouvés l'après-midi autour de jeux d'antan. La municipalité, comme chaque année, a offert l'apéritif à tous.

Les habitants, nombreux, ont ensuite pu apporter leur viande à griller sur les barbecues mis à disposition, et se réunir sous les barnums pour partager un repas convivial. À 23h, un magnifique feu d'artifice a illuminé le ciel, émerveillant les petits comme les grands. La soirée dansante, animée par DJ « Stéphane », s'est poursuivie bien après, pour le plus grand plaisir des villageois et ce malgré la pluie qui s'est invitée.

Retour en images sur cette belle journée !



Halloween à Baulne

Rendez-vous le vendredi 31 octobre à 18h30 au Groupe scolaire !

Concours de costumes et chasse aux bonbons.

Venez nombreux et déguisés pour une soirée monstrueusement festive !

Le centre de loisirs



Des vacances rythmées par l'aventure au centre de loisirs.

Le mois de juillet a été placé sous le signe de l'action et de l'amusement au centre de loisirs de la ville. Inspirées des plus célèbres jeux télévisés comme Koh-Lanta, Pékin Express, Fort Boyard ou encore Ninja Warrior, les animatrices ont su captiver l'attention des enfants avec un programme haut en couleur.

Chaque journée apportait son lot de défis à relever, de jeux d'adresse à maîtriser et d'énigmes à résoudre. Les enfants se sont dépassés lors de parcours sportifs, ont travaillé leur esprit d'équipe et leur logique, le tout dans une ambiance joyeuse et survoltée.

Grâce à l'énergie, la créativité et l'investissement des animatrices, ces vacances resteront gravées dans les mémoires. Un grand bravo à toute l'équipe d'animation pour avoir fait de ce mois de juillet une véritable aventure, entre rires, dépassement de soi et souvenirs inoubliables.

Nous espérons que vous avez passé de belles vacances en famille. Toute l'équipe d'animation est impatiente de retrouver vos enfants à la rentrée pour vivre ensemble de nouvelles aventures riches en découvertes et en partage ! A très bientôt.

L'équipe d'animation.



Les aventuriers

Un automne animé et solidaire dans notre village

Un automne animé et solidaire dans notre village

L'automne s'installe doucement, et avec lui de beaux rendez-vous viennent rythmer la vie de notre commune. De la convivialité, de la solidarité et de la fête : tout est réuni pour partager de bons moments ensemble et dynamiser notre village.

☞ Opération Essonne Verte Essonne Propre

Comme chaque année, habitants et associations se mobiliseront pour participer à cette grande action citoyenne. Ensemble, nous prendrons soin de notre cadre de vie en nettoyant chemins, rues et espaces publics. Un beau geste pour notre environnement et pour les générations futures.

☞ Halloween

Les petits monstres du village auront rendez-vous pour une chasse aux friandises pleine de frissons et de rires. Décorations, déguisements et ambiance festive viendront animer nos rues pour le plus grand plaisir des enfants (et des parents !).

☞ Soirée Beaujolais

Moment de convivialité attendu, la soirée Beaujolais rassemblera les habitants autour d'un verre et « planche apéro ». Une belle occasion de se retrouver, d'échanger et de partager dans la bonne humeur.

☞ La collecte du panier solidaire

Parce que la solidarité est une valeur forte de notre village, une nouvelle collecte sera organisée pour venir en aide aux plus fragiles. Chacun pourra contribuer en déposant denrées et produits de première nécessité, afin d'offrir un peu de réconfort à ceux qui en ont besoin.

☞ Accueil des nouveaux arrivants

Nos nouveaux voisins seront chaleureusement accueillis lors d'un moment de présentation et de convivialité. Une façon simple et agréable de leur souhaiter la bienvenue et de leur faire découvrir la richesse de notre vie communale.

☞ Remise des récompenses aux Bacheliers

Enfin, nos jeunes diplômés seront mis à l'honneur lors d'une cérémonie de félicitations. Une belle manière de saluer leurs efforts et leur réussite, tout en les encourageant dans leurs futurs projets.



Travaux, Environnement, Patrimoine

Groupe scolaire

L'augmentation des effectifs en maternelle a nécessité l'ouverture d'une 3^e classe. Pour libérer l'espace, la bibliothèque qui se trouvait jusque-là dans les locaux de la maternelle a été transférée dans l'interclasse rouge de l'école primaire. Elle devient ainsi la bibliothèque commune à l'ensemble du groupe scolaire. Ce réaménagement, réalisé par le service technique, est un véritable investissement pour l'avenir de nos élèves. En offrant des espaces d'apprentissage adaptés et inspirants, nous leur donnons toutes les chances de s'épanouir et de réussir.



Maternelle

Plusieurs travaux ont été entrepris afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants :

- Remplacement des clôtures et du brise-vue,
- Réfection de la toiture avec traitement antimousse et changement des gouttières,
- Acquisition de deux nouveaux fours pour la maternelle et le périscolaire, permettant notamment la réalisation de pâtisseries et d'activités culinaires.

Dans le cadre de la première phase de rénovation des portails, une touche de couleur a été apportée grâce à la création d'une fresque. Cette œuvre originale a été conçue et réalisée par Éric, employé communal du service technique, qui a pu exprimer tout son talent et sa créativité pour embellir l'école.

Périscolaire

Profitant de la période estivale, nous avons procédé au remplacement de l'isolation des gaines de la Centrale de Traitement d'Air (CTA). Cette intervention est essentielle pour maintenir l'efficacité énergétique et assurer une bonne qualité de l'air. Elle permet de réduire les déperditions thermiques, d'éviter la condensation et d'améliorer l'isolation acoustique, garantissant ainsi le confort des enfants et du personnel. L'utilisation de matériaux performants, associés à une pose soignée et parfaitement étanche, assure désormais une optimisation durable des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation.



Travaux, Environnement, Patrimoine, suite ...

Éclairage public : poursuite du passage en LED

Dans le cadre de son programme de modernisation de l'éclairage public, la commune a engagé depuis 2024 le remplacement progressif des lampadaires par des modèles LED, plus économes en énergie et plus performants.

- **Première phase** : en octobre dernier, trente têtes de lampadaires classiques ont été remplacées sur la route de Corbeil.
- **Deuxième phase** : fin 2025, ce sont **46 nouveaux points lumineux** qui seront équipés en LED, répartis sur les rues du Mosnil, de Boigny, leurs impasses et rues adjacentes ainsi que la rue des Saussaies en totalité. (1 lampadaire sur 2)
- Ces travaux, réalisés par secteur, permettent non seulement d'améliorer la qualité de l'éclairage et la sécurité des usagers, mais aussi de réduire durablement la consommation énergétique et l'empreinte environnementale de la commune.

La municipalité poursuivra ce programme dans les prochaines années afin de doter progressivement l'ensemble du territoire communal d'un éclairage moderne et durable.

Cet investissement est réalisé grâce aux subventions obtenues par le PNR, le SIEGIF et du SMOYS.



La fin de l'ADSL : ce qu'il faut savoir

Les opérateurs téléphoniques et fournisseurs d'accès à Internet ont annoncé la fin progressive de certains réseaux historiques : **la 2G, la 3G et l'ADSL**. Cette évolution technologique concerne l'ensemble du territoire et peut avoir des répercussions dans la vie quotidienne.

Comment se déroule la fermeture du réseau ADSL ?

Le réseau cuivre dont dépend la technologie ADSL a été déployé en France dans les années 70 pour permettre à tous les français de disposer d'une ligne téléphonique fixe à la maison.

Depuis quelques années, le chantier du déploiement de la fibre optique a été lancé et aujourd'hui plus de 80% des locaux sont connectés à ce réseau moderne qui a vocation à remplacer l'ADSL.

Orange est chargé d'organiser l'extinction du réseau ADSL dont il est propriétaire d'ici à la fin de l'année 2030. Cela se fera en deux temps :

- **L'arrêt de la commercialisation de nouveaux abonnements ADSL** : après cette date, vous pouvez conserver votre abonnement ADSL)
- **L'arrêt technique du réseau** : à ce moment, vous devrez avoir souscrit à une offre fibre optique.

Fin de l'ADSL à Baulne (91)

- Fin de commercialisation le **31 janvier 2026**, dans environ 4 mois
- Arrêt définitif du réseau ADSL le **31 octobre 2028**, dans 3 ans environ



Aménagement des entrées de ville

Nouvelle porte d'entrée en Val d'Essonne !

Le 18 juin 2025, élus, partenaires institutionnels et riverains se sont réunis pour inaugurer le chantier de la requalification des entrées de ville de plusieurs communes du territoire : Baulne, Cerny, La Ferté-Alais et Itteville. Une zone jadis congestionnée et dangereuse, aujourd'hui apaisée, connectée, végétalisée. Un projet initié et porté par la CCVE et construit en étroite concertation avec le SIARCE, le Parc Naturel du Gâtinais Français, Île-de-France Mobilités, le représentant des agriculteurs, le Département de l'Essonne, la Police de l'Eau, ainsi que des riverains et les communes concernées.

Ce projet se développe principalement le long de deux routes départementales, la RD191 et la RD449 et chevauche la rivière Essonne. Le montant total des travaux est de 4 282 747€ HT avec une participation à hauteur de 300 000€ HT de l'Etat, 495 000€ HT de la Région Île-de-France et 747 069€ HT du Département de l'Essonne, 25 000€ HT du PNRGf.



L'Espace Conseil France Rénov'

📢 Bonne nouvelle : le Parcours Accompagné reprend dès le 30 septembre 2025 !

Après une pause estivale, le dispositif Parcours Accompagné de MaPrimeRénov' sera de nouveau accessible à compter du **30 septembre 2025** pour les revenus les plus modestes.

👉 Profitez de cette reprise pour être accompagné dans votre projet de rénovation, avec :

- des **conseils personnalisés** sur les aspects techniques de vos travaux ;
- un **accompagnement dans la préparation de vos dossiers de demande d'aide** ;
- une **information fiable et actualisée** sur les dispositifs en vigueur.

💡 Pour tous les revenus, la Conseillère France Rénov' de la Communauté de Communes du Val d'Essonne reste disponible pour vous informer et vous aider à préparer vos projets de rénovation.

☎ Appelez dès aujourd'hui notre service pour être accompagné au ☎ 01.64.98.11.79 ou par ici

<https://eie-du-pnr-gatinais-francais.reservio.com/>

➡ [#reprise#renovation](#) [#logement](#) [#maprimerenov](#)



Pour plus d'informations et pour prendre rendez-vous : Contactez-nous au **01 64 98 11 79** ou prenez directement rendez vous avec le QR code



avec



Parc Naturel Régional du Gâtinais français

Baulne engagée aux côtés du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français

La commune de Baulne fait partie intégrante du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (PNRGF), territoire reconnu pour la richesse de son patrimoine naturel, paysager et culturel. Depuis quatre ans, le Parc a engagé un important travail de renouvellement de sa charte, document de référence qui fixe les grandes orientations pour les 15 prochaines années.



Cette charte définit le cadre des actions menées en partenariat avec les communes adhérentes, au service de la protection de l'environnement, du développement durable et du bien-vivre sur notre territoire. Prochainement, le Conseil municipal de Baulne sera amené à se prononcer sur la réadhésion de la commune à cette nouvelle charte, étape importante pour poursuivre ce partenariat constructif.

Récemment, Baulne a eu le plaisir d'accueillir les équipes du Parc et des élus du secteur pour échanger autour de ces enjeux d'avenir.

Un partenariat concret et bénéfique pour les habitants

Loin d'être un document théorique, la charte du PNRGF se traduit par des actions concrètes qui bénéficient directement à la commune et à ses habitants. Parmi les projets déjà accompagnés ou soutenus :

- Lutte contre l'aire de grands passages : appui technique et institutionnel pour préserver la tranquillité des habitants et la qualité des espaces publics.
- Éducation et sensibilisation : interventions dans les écoles de Baulne pour faire découvrir aux enfants les richesses de la faune, de la flore et les enjeux environnementaux.
- Préservation du patrimoine communal : accompagnement pour valoriser et entretenir les éléments du patrimoine local.
- Plantation d'arbres fruitiers : actions de renaturation et de diversification du paysage en lien avec la biodiversité.
- Soutien aux économies d'énergie : financement de projets pour aider les particuliers à réduire leur consommation énergétique et leurs factures.

Construire l'avenir du territoire

L'adhésion à la future charte permettra à Baulne de continuer à bénéficier de ce soutien et d'inscrire la commune dans une dynamique collective, tournée vers l'avenir et le respect de notre cadre de vie.

Restitution de l'Inventaire du Patrimoine de Baulne

La commune invite les Baulnois à la **restitution de l'inventaire du patrimoine**, réalisée par le **Parc naturel régional du Gâtinais français**, le **samedi 11 octobre à 14h30 à la salle polyvalente** Paul Pouteau rue du Mosnil. Au programme : une présentation suivie d'une balade commentée dans le village pour découvrir ou redécouvrir les richesses locales.

Ce programme est **ouvert à tous** et se conclura par un **pot de l'amitié** offert aux participants.

Nous vous attendons nombreux !



Petit geste pour notre planète et notre santé



Et si chacun était acteur du bien être de notre planète et de sa santé

Les coquilles d'œufs... un allié au quotidien, voici plusieurs manières de les utiliser.

Vous les jetez sûrement après avoir cassé les œufs, et pourtant... les coquilles sont une ressource précieuse ! Riches en minéraux, notamment en calcium, elles peuvent être réutilisées de multiples façons, au jardin comme à la maison, et même pour votre santé ! Voici quelques idées pour leur offrir une seconde vie.

Un engrais naturel pour vos plantes

Les coquilles d'œufs sont riches en calcium, en potassium et en magnésium, qui constituent de très bons fertilisants ! En plus, elles vont renforcer la santé des plantes, tout en régulant l'acidité du sol.

Pour les utiliser, c'est très facile, rincez et faites sécher les coquilles, puis écrasez-les en petits morceaux. Vous pouvez les disperser directement dans la terre de vos pots ou au pieds de vos légumes.

Pour obtenir une terre encore plus riche, mélangez les coquilles avec votre marc de café.

Un abrasif doux pour la vaisselle

La texture des coquilles d'œufs aide à enlever les taches qui ne partent pas. Broyez-les très finement, et mélangez-les à un peu de liquide vaisselle ou savon noir. Cette poudre légèrement abrasive est idéale pour récuser vos casseroles, vos poêles ou même l'intérieur d'une tasse tachée... et ça sans les rayer.

Un complément alimentaire fait maison

La coquille d'œuf est l'un des ingrédients naturels les plus riches en calcium. Pour faire un complément minéral maison, stérilisez les coquilles quelques minutes à l'eau bouillante, faites-les sécher à l'air libre, puis réduisez-les en poudre très fine (au mixeur ou au mortier). Une petite pincée dans un smoothie, un jus ou un yaourt permet de renforcer naturellement l'apport en calcium.

Un entretien des canalisations

Écraser vos coquilles grossièrement et placez quelques morceaux sur le tamis de l'évacuation de l'évier. Ils empêcheront les déchets alimentaires de passer dans les canalisations, et se dissoudront petit à petit, pour être finalement, évacuées... Et leur texture abrasive, nettoiera naturellement vos canalisations.

Si votre évier est déjà un peu bouché, ou si vous n'avez pas de tamis filtrant sur votre siphon, vous pouvez broyer vos coquilles plus finement au mortier. Dans ce cas, mélangez, la poudre a du savon et de l'eau chaude, et versez le tout directement dans vos canalisations.

Un détachant pour le linge

Les coquilles d'œuf peuvent aussi servir à blanchir le linge ! Placez-en, quelques-unes, bien sèche et écrasées grossièrement, dans un petit sac en tissu (ou une vieille chaussette nouée) que vous glissez dans le tambour de la machine. Pour encore plus d'efficacité, vous pouvez ajouter quelques rondelles de citron. Ce mélange redonnera un coup d'éclat à votre blanc en évitant qu'il ne se ternisse.

Un soin naturel pour la peau

Après les avoir bien nettoyées, réduisez vos coquilles en poudre, très fines (à l'aide d'un mixeur ou d'un mortier). À un peu de yaourt ou de miel, cette poudre reminéralisante devient un excellent masque exfoliant pour le visage à utiliser une fois par semaine.



Recette : Soupe d'automne aux légumes rôtis

POUR 4 PERSONNES

- ◆ 4 carottes
- ◆ 2 pommes de terre
- ◆ 1 patate douce
- ◆ 1 oignon
- ◆ 2 gousses d'ail
- ◆ 1 courge butternut
- ◆ 1 pincée de noix de muscade (optionnel)
- ◆ 1 branche de céleri
- ◆ 1 litres de bouillon de légumes
- ◆ 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- ◆ sel et poivre au goût
- ◆ 1 cuillère à café de thym séché
- ◆ 1 cuillère à café de romarin séché
- ◆ crème fraîche (optionnel pour servir)

Etape 1 : PRÉPARATION DES LÉGUMES

- ⇒ Préchauffez votre four à 200°C.
- ⇒ Épluchez et coupez les carottes, les pommes de terre, la patate douce, et la courge butternut en morceaux.
- ⇒ Coupez l'oignon en quartiers et épluchez les gousses d'ail.

Etape 2 : RÔTIR LES LÉGUMES

- ⇒ Disposez tous les légumes coupés sur une plaque de cuisson.
- ⇒ Arrosez-les d'huile d'olive, saupoudrez de thym, de romarin, de sel et de poivre
- ⇒ Mélangez bien pour que les légumes soient bien enrobés d'huile et d'assaisonnements.
- ⇒ Enfournez pour environ 25-30 minutes, ou jusqu'à ce que les légumes soient tendres et légèrement dorés.



Etape 3 : CUISSON DE LA SOUPE

- ⇒ Une fois les légumes rôtis, transférez-les dans une grande casserole.
- ⇒ Ajoutez le bouillon de légumes et portez à ébullition.
- ⇒ Réduisez le feu et laissez mijoter pendant 10-15 minutes pour bien mélanger les saveurs.

Etape 4 : MIXAGE

- ⇒ Utilisez un mixeur plongeant pour mixer la soupe jusqu'à obtenir une consistance lisse. Vous pouvez aussi transférer la soupe dans un blender, mais faites attention à ne pas remplir le blender jusqu'au bord pour éviter les éclaboussures.

Etape 5 : ASSAISONNEMENT

- ⇒ Goûtez et ajustez l'assaisonnement avec du sel, du poivre, et une pincée de noix de muscade si désiré.

Etape 6 : SERVICE

- ⇒ Servez la soupe chaude, avec un filet de crème fraîche et quelques graines de courge grillées pour ajouter du croquant.

Bon appétit

Au groupe scolaire

🎓 Fin d'année émouvante : les CM2 font leurs adieux à l'école

Le jeudi 4 juillet, tous les élèves et les enseignants de l'école se sont réunis dans la cour pour dire au revoir aux élèves de CM2. Ces élèves quitteront l'école à la rentrée pour entrer au collège. C'était un moment très émouvant pour tout le monde.

Monsieur le Maire a pris la parole pour féliciter les CM2 pour leur travail pendant toutes ces années et leur souhaiter beaucoup de réussite au collège. Il a aussi remercié les enseignants pour leur engagement auprès des élèves.

Pour marquer cette étape importante, chaque élève de CM2 a reçu, pour leur future vie de collégien : des livres, une calculatrice et un sac de sport. Ces cadeaux leur seront bien utiles l'année prochaine.

Tous les élèves de l'école ont applaudi les CM2 pour les encourager. C'était un bel au revoir, rempli de joie, de souvenirs et d'un peu de tristesse. Nous leur souhaitons bonne chance pour la suite de leur parcours au collège.



La rentrée scolaire



L'année scolaire 2025/2026 a débuté comme chaque année par un accueil des familles en musique dans la cour de l'école élémentaire. Les enfants ont pu exécuter la danse apprise pour la flash mob de la kermesse de juin dernier.

Cette année, nous avons la chance d'avoir la création d'une nouvelle classe.

Il y a, à présent, 4 classes en élémentaire et 3 classes en maternelle (la nouvelle étant dans l'ancienne salle de bibliothèque maternelle)

L'équipe est aussi partiellement renouvelée, avec l'arrivée de 4 enseignants : M. Delaporte, M. Galea, Mme Nauleau et Mme Randrezason et 3 AESH : Mme Baghlou, Mme Mazouz et M. Dubois.

Les enseignantes de maternelle sont en binôme avec la même équipe d'ATSEM : Mme BOUVILLE, Mme ROELANDT et Mme PONSAR.

La rentrée s'est bien passée pour tous et les élèves étaient ravis de se retrouver.

Notre thème annuel sera : l'art dans le monde.



Au groupe scolaire, suite...

CP-CE2 Mme HOAREAU
20 élèves



CE1-CE2 Mme RANDREZASON &
M. DELAPORTE 23 élèves



CM1 Mmes PANTEL & PHILOREAU 27 élèves



CM2 Mme GUITTIER et M. GALEA
21 élèves



PS - GS Mme NAULEAU 23 élèves



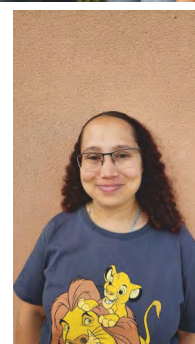
L'équipe des ATSEM
Mme BOUVILLE, Mme
ROELANDT et Mme
PONSAR.



PS - GS Mme SIMOES 23 élèves



MS Mme DUBOIS 25 élèves



La municipalité souhaite une excellente rentrée aux 162 élèves du groupe scolaire ainsi qu'aux professeurs et à l'ensemble de l'équipe éducative. Bonne rentrée à toutes et à tous !

Baulne d'antan et d'aujourd'hui

Une nouvelle fois, nous vous proposons de découvrir à nouveau des lieux dans notre commune.

Voici 3 nouvelles vues à identifier.

A vous de jouer !

Envoyez-nous vos photos à l'adresse suivante :

Accueil.mairie@baulne.fr

Réponses du Baulne Info N° 117



Carte N° 1



Carte N° 2



Carte N° 3



Baulne et son histoire

La petite et la grande histoire de notre commune : première partie.

Un peu de Préhistoire : Il y a quelques milliers d'années, la mer stampienne recouvrait tout le Bassin Parisien. C'est un peu plus tard qu'apparurent les Hommes. Vint ensuite une période de climat tropical, suivie de l'ère glaciaire. Les Hommes habitaient dans des grottes et on a retrouvé quelques-unes de leurs traces dans les vallées de la Juine, de l'Essonne et de l'Orge.

Ces populations préhistoriques, nomades dans un premier temps (hommes de l'âge du renne) puis chasseurs toujours à la poursuite du gibier, deviennent sédentaires (hommes du néolithique et de la pierre polie). Ils fabriquent des outils en pierre taillée puis polie pour défricher et cultiver leurs champs, puis commencent à domestiquer les animaux. Un polissoir, un abri orné et une hache taillée en grès,

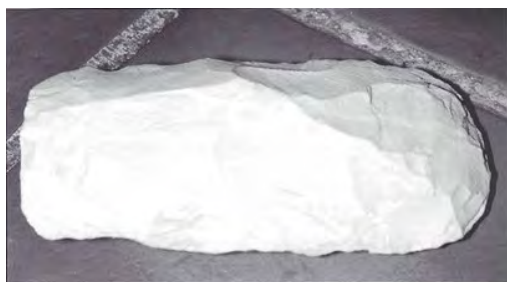


Le polissoir découvert au début du XXème siècle par un agriculteur n'est pas classé monument historique.

Il est, semble-t-il, un vestige d'une ancienne cuvette de polissage et figure dans l'inventaire des mégalithes de la région parisienne.

Le GERSAR (Groupe d'Études, de Recherches et de Sauvegarde de l'Art Rupestre) a découvert cet abri orné en décembre 1962.

Cet abri a été protégé jusqu'à maintenant par son isolement et il est en bon état de conservation. Il est à souhaiter qu'il le restera dans l'avenir comme témoin de cette époque préhistorique



Découverte en 1980 au lieu-dit « La Buhonnière », cette hache taillée date de l'époque néolithique, mesure 13 cm de longueur, 6 cm de largeur et 4,2 cm d'épaisseur. Elle pèse 360 grammes. Elle est conservée au musée préhistorique d'Ile de France à Nemours.

Et commence l'Histoire :

L'histoire de notre région remonte à l'arrivée des Celtes, notamment les Senons et les Carnutes. Vers le III^e siècle avant J.-C., les Parisii fondent Lutèce au confluent de la Seine et de la Marne. Ces peuples, agriculteurs et commerçants, vivaient près des marécages et se nourrissaient de poisson et de gibier.

Le nom de Baulne, d'origine pré-latine, atteste de son existence avant l'invasion romaine. Terre fertile, la région séduisit César : les Romains y plantèrent blé, vignes, cerisiers et pruniers. Les chemins gaulois devinrent routes romaines, dont une voie reliant Lutèce à Orléans passait près d'Étampes.

À Baulne, des fouilles ont révélé sarcophages et vestiges gallo-romains, aujourd'hui dispersés dans différents musées.



Des nouvelles de L'ABV

L'Association Baulne Village (ABV) a connu un printemps dynamique, marqué par plusieurs animations et une participation remarquée à la fête du village. À cette occasion, la vie associative a été mise en valeur à travers divers affichages, la section généalogie a été particulièrement active, l'atelier peinture a offert une magnifique fresque, et des tables de jeux étaient à disposition pour divertir petits et grands. Les frites étaient également au rendez-vous pour cette deuxième année consécutive.

Le 31 mai en collaboration avec la municipalité, l'ABV a organisé une soirée visionnage du match de foot (finale de ligue des champions) sous le préau de l'école, rassemblant de nombreux supporters dans une ambiance conviviale et festive.

La brocante des étangs, organisée en mai sur le terrain de pétanque, a réuni exposants et pour la première fois quelques artisans locaux attirant de nombreux chineurs. La buvette a également rencontré un franc succès. Un remerciement particulier est adressé à l'ABB pour leur accueil.

Le 21 juin, la dernière randonnée de l'année s'est déroulée dans les environs de Videlles. Les participants ont pu découvrir la richesse des espaces naturels locaux grâce à Gérard, toujours enthousiaste à faire explorer de nouveaux endroits.



L'été a ensuite permis aux différentes sections de faire une pause avant la reprise prévue début septembre.



Reprise des sections et calendrier des activités

Avec la rentrée, les sections hebdomadaires reprennent à la salle Pouteau :

- ✓ Atelier peinture : mardi à partir de 14h00
- ✓ Section jeux de société : mardi de 17h30, **premier et dernier mardi du mois à 20h30**
- ✓ Section généalogie : jeudi de 14h30 à 16h30
- ✓ **L'assemblée générale se tiendra le 30 septembre 19h00 Salle Pouteau.**

L'association invite toutes celles et ceux qui le souhaitent à devenir bénévoles ou créer une nouvelle section (sport, couture, tricot, atelier créatif, atelier conversation anglaise, chorale, ... etc.) n'hésitez pas à vous manifester et à nous rejoindre. L'ABV a pour objectif de rassembler les habitants du village (jeunes et moins jeunes), dans le but d'animer la vie locale, sur le plan des loisirs et de la culture.

- ✓ Le 26 octobre : traditionnelle brocante d'automne à la salle Pouteau (inscriptions auprès de Bruno 06 20 17 67 14), tarif : 7 € la table et 6 € le mètre sur le parking.
- ✓ Le 31 octobre : Participation à la fête d'Halloween.
- ✓ Le 9 novembre : concours de belote ouvert à toutes et tous. Un lot pour chaque participant.
- ✓ Les 5, 6 et 7 décembre : week-end Téléthon, avec de nombreuses animations. Le vendredi : chants des élèves de l'école, randonnée nocturne, Le samedi : distribution de petits déjeuners à domicile (sur inscription), grande dictée, soirée festive (dansante ou karaoké avec repas sur réservation), et le dimanche après-midi, jeux de société. Tous les fonds collectés seront reversés au Téléthon.

Des nouvelles de L'ABV, suite



Un flyer détaillé sera distribué dans les boîtes aux lettres pour vous informer du programme définitif et des modalités d'inscription. L'association compte sur la mobilisation de toutes et tous pour la réussite de ces actions solidaires.

L'association Baulne Village souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à devenir membres. (10 Euros)

Rappel des dates importantes



- **30 septembre** : assemblée générale, 19h00, salle Pouteau
- **26 octobre** : brocante
- **31 octobre** : Participation à la fête d'Halloween
- **9 novembre** : concours de belote
- **5, 6, 7 décembre** : week-end Téléthon

On espère voir de nombreux baulnois sur nos évènements.



Rétrospective en photos

Association les Petits Baulnois

Le jeudi 4 juillet, une convention a été signée entre la municipalité et l'association *Les Petits Baulnois*, regroupant les assistantes maternelles de la commune.

Cette convention marque une belle collaboration locale : elle permettra aux assistantes maternelles de bénéficier des locaux périscolaires de l'école pour organiser leurs activités hebdomadaires avec les enfants qu'elles gardent. Ce nouveau cadre leur offrira un espace adapté, sécurisé et convivial pour proposer des jeux, des ateliers et des moments d'éveil.

La municipalité tient à encourager chaleureusement les assistantes maternelles dans leurs missions auprès des tout-petits. Leur travail est essentiel pour l'épanouissement des jeunes enfants, et cette initiative contribuera à renforcer encore davantage le lien entre les familles, les professionnels de la petite enfance et la vie communale.

Nous leur souhaitons plein de succès dans leurs activités à venir !



Association APEB

La kermesse du 28 juin dernier a été un beau moment de convivialité et de partage.

Un immense merci à toutes les personnes qui ont participé à son organisation, à celles et ceux qui ont offert des lots, ainsi qu'à toutes les familles et habitants venus nombreux partager cette journée avec nous.

Votre présence et votre engagement ont largement contribué à sa réussite !

Nous en profitons pour vous souhaiter à toutes et à tous une très belle rentrée, ainsi qu'une année riche en projets, découvertes et beaux moments collectifs.

L'association parents élèves Baulne (APEB)



Récapitulatif des numéros d'Urgence

15 SAMU Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.	17 POLICE SECOURS Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.	18 SAPEURS-POMPIERS Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.	112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.	LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24. FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.
--	--	---	---	--	---

Le Panier solidaire

wanted ... urgent ... bénévoles recherchés ... wanted ... urgent ...

✦ Le Panier Solidaire, c'est quoi ?

- ☑ Une épicerie sociale, à **La Ferté-Alais**, qui propose des produits alimentaires et d'hygiène à prix réduits pour les personnes en difficulté.
- ☑ Des distributions conviviales, qui sont aussi l'occasion d'un sourire, d'une écoute, d'un lien humain.
- ☑ Des collectes alimentaires, deux fois par an, en partenariat avec la **Banque Alimentaire**.
- ☑ Des tonnes de produits reçus, triés, stockés, distribués, grâce à une formidable équipe de bénévoles.
- ☑ Une lutte contre la précarité et l'isolement, pour que **personne ne soit laissé de côté**.

Après plusieurs années d'engagement au service de l'association, certains membres de notre bureau souhaitent **laisser la place à de nouvelles énergies**.

☞ C'est une belle opportunité pour rejoindre l'aventure et contribuer à cette action de solidarité locale !

☞ Nous cherchons ainsi des bénévoles pour renforcer notre : **bureau associatif : Président(e), trésorier(ère), secrétaire**.

Pas besoin d'être un expert, ni de tout savoir : **vous serez formé(e) et accompagné(e)**, pas à pas.

L'essentiel, c'est votre envie d'agir !

Et bien sûr, vous pourrez compter sur une équipe de bénévoles déjà investie au quotidien.

☑ Intéressé(e) ? Contactez-nous vite : le.panier.solidaire@gmail.com

Association habilitée par la Préfecture de l'Essonne



Comme chaque année, une collecte est organisée par la commune au profit de cette association le **samedi 11 octobre à la mairie de 9 h à 12 h**.

Pour les personnes qui ne pourraient pas venir pendant ce créneau, il sera possible de venir déposer vos dons toute la semaine suivante aux horaires d'ouverture de la mairie.

Un flyer sera distribué prochainement.

Numéros d'Urgence, suite...



Depuis le 1er janvier 2024, le 3018 est devenu le numéro national unique de signalement des situations de harcèlement et de cyberharcèlement entre élèves. Les appels vers le 3020 sont donc à faire sur le 3018.

3114 SOUFFRANCE
PRÉVENTION
DU SUICIDE

Vie pratique

Octobre Rose



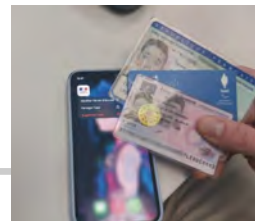
Octobre Rose : mobilisons-nous !

Comme chaque année, le mois d'octobre est dédié à la lutte contre le cancer du sein. Sur le territoire de la CCVE différentes actions pour sensibiliser et encourager au dépistage précoce. **Le 6 octobre à Saint-Vrain, le 12 octobre à Mennecy et le 19 octobre à Ballancourt.**

Nous invitons toutes et tous à participer à cette mobilisation solidaire. Votre présence, même symbolique, compte pour soutenir la recherche et toutes celles qui se battent contre la maladie.

Ensemble, faisons de ce mois d'octobre un mois d'espoir et de prévention.

Les cartes et les documents se dématérialisent sur vos smartphones



✦ Identité et déplacements

Carte nationale d'identité électronique (CNIE) via *France Identité* (en cours de généralisation).

Permis de conduire numérique (également intégré dans *France Identité*).

Passeport : pas encore totalement dématérialisé,

Titre de transport (Navigo, SNCF Connect, etc.).

✦ Santé

Carte Vitale numérique via l'application *Carte Vitale* (déploiement national progressif).

Mon espace santé : dossiers médicaux, résultats, ordonnances.

Certificat de vaccination (Covid-19, dans *TousAntiCovid Carnet* ou intégré à *Mon espace santé*).

✦ Vie administrative et fiscale

Avis d'imposition et déclarations via *Impots.gouv*.

Attestation de droits (CPAM, CAF, etc.) via *Ameli*, *CAF* et autres applis publiques.

Justificatifs de situation Pôle emploi via *Mon espace emploi*.

✦ Assurances et finances et vie quotidienne

Attestation d'assurance auto et carte verte numérique (acceptées par la loi depuis avril 2024).

Relevés bancaires et cartes bancaires dématérialisées via *Apple Wallet* ou *Google Wallet*.

Diplômes et attestations accessibles via *FranceConnect* et certaines plateformes éducatives.

Fiches de paie dématérialisées via des coffres-forts numériques (*Digiposte*, etc.).

Factures (EDF, téléphonie, eau, internet) disponibles via les applis fournisseurs.

☞ En résumé : **carte d'identité, permis, carte Vitale, impôts, attestations sociales et fiscales, assurances, santé et diplômes** peuvent déjà être obtenus sur smartphone.

Vie pratique, suite

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de sa commune. L'inscription est **possible toute l'année**, mais attention : pour participer à une élection, il existe une **date limite** à respecter.



Jusqu'à quand s'inscrire ?

- **En mairie** : au plus tard le 6^e vendredi précédant le scrutin.
- **En ligne** (sur service-public.fr) : délai prolongé jusqu'au 6^e mercredi précédant le scrutin.



Exemple : pour les élections municipales de mars 2026 (15 et 22 mars) :

- **En ligne** : inscription jusqu'au 4 février 2026.
- **En mairie** : inscription jusqu'au 6 février 2026

Cas particuliers



Dans certaines situations, il est possible de s'inscrire **après la date limite** :

- si vous avez **déménagé récemment**,
- si vous avez obtenu la **nationalité française**,
- si vous avez retrouvé vos **droits civiques**,
- ou si vous atteignez vos **18 ans entre la date limite et le jour de l'élection**.



Comment s'inscrire ?

- **En ligne** : sur service-public.fr avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile numérisés.
- **En mairie** : en présentant une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile récent.
- **Par courrier** : en envoyant à la mairie le **formulaire CERFA** et les **justificatifs demandés**.

Vérifier son inscription



- Vous pouvez à tout moment vérifier votre situation électorale directement en ligne sur service-public.fr dans la nouvelle commune.

Don de sang : ce qui change au 1er septembre 2025 (et c'est une bonne nouvelle)

Nouvelle saison, nouvelles règles ! Dès le 1er septembre 2025, certains critères d'éligibilité aux dons (sang, plasma, plaquettes) évoluent. Ces ajustements s'appuient sur les dernières données scientifiques, afin d'assurer la sécurité des donneurs et des patients, tout en **permettant à davantage de personnes de participer à cet acte solidaire**. Certaines situations médicales ou personnelles entraînaient jusqu'ici une exclusion temporaire aux dons. Bonne nouvelle : plusieurs de ces contre-indications voient leur durée réduite.

Vous trouverez toutes les informations sur ce site.

<https://dondesang.efs.sante.fr/qui-peut-donner>

Don du sang





Épatez la galerie grâce aux nouveaux podcasts du Département !

En 10 épisodes courts et piquants, Harry, coach en éloquence de salon, et Victoire, chasseuse d'anecdotes insolites, vous livrent des techniques imparables pour captiver votre auditoire avec assurance et élégance. Avec ce podcast, découvrez avec humour les histoires les plus incroyables de l'Essonne: l'invention de la boîte de conserve, la naissance du premier circuit automobile français, la première photographie de Vénus, les premières cartes de génome humain... et devenez la star incontestée de vos soirées !

Un podcast décalé à écouter sans modération! Disponible sur toutes les plateformes !

QR CODE



<https://smartlink.ausha.co/l-essonne-a-portee-de-voix>

Vie pratique, suite



Contact Renseignements au 01 60 91 99 00 ou sur essonne.fr



- **Dimanche 28 septembre** : Opération Essonne Verte, Essonne Propre.
- **Samedi 4 octobre** : La remise des prix pour le concours des maisons fleuries, remise des diplômes de la médaille du travail, des Brevets et BAC avec mentions pour les collégiens et lycéens et accueil des nouveaux arrivants.
- **Samedi 11 octobre** : La collecte au profit du panier solidaire et restitution de l'inventaire du patrimoine de Baulne
- **Vendredi 31 octobre** : Fête d'Halloween.
- **Mardi 11 novembre** : Cérémonie commémorative
- **Vendredi 21 novembre** : Soirée Beaujolais nouveau
- **WE du Téléthon du 5 au 7 décembre**
- **Mardi 23 décembre** : Distribution des colis aux aînés.
- **Mercredi 14 janvier 2026** : Vœux du maire
- **Dimanche 25 janvier** : Repas des seniors de 65 ans et plus.